

Bulletin d'adhésion à l'APIEEE

Se taire c'est accepter.....adhérer c'est agir !

Je souhaite être de celles et ceux qui ont conscience de la valeur de l'eau, de la nécessité de défendre l'eau potable, les rivières, notre patrimoine commun l'eau ! J'apporte mon soutien à l'APIEEE et souhaite y adhérer

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

Souhaite rencontrer un administrateur de l'APIEEE oui non

Verse une cotisation de 10 € 20€ autre : €

Par chèque espèces

Souhaite recevoir un reçu fiscal (à partir de 20 €)

La déduction fiscale est de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. la cotisation annuelle comprend l'abonnement à **INF'EAU** le bulletin de l'association.

Envoyer le bulletin à l'APIEEE rue de l'hôtel de ville 79170 CHIZÉ

la Sèvre nantaise © Alain Buchet



APIEEE

Association de Protection, d'Information et d'Etude de l'Eau et de son Environnement

Signature

ADHÉSION



Retrouvez-nous sur internet !
www.apiee.org
www.facebook.com/Eau Deux-Sèvres



Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements sur l'association et ses activités. N'hésitez pas à nous contacter...

Tél : **05 49 08 87 62**
Mél : **contact@apiee.org**

APIEEE
79170 Chizé
(Bâtiment face à la Mairie)

Nos partenaires



Soutenez l'association!
APIEEE



www.apiee.org

www.facebook.com/Eau Deux-Sèvres

S'engager c'est agir !
Vous pouvez facilement contribuer à augmenter notre influence, en adhérant à l'A.P.I.E.E.E. Vous pouvez participer à nos actions et suivre le détail de celles-ci et nos positions dans notre bulletin **INF'EAU** Vous pouvez participer à nos réunions, diffusez notre message en faisant lire ce document à votre entourage !

Aidez l'eau, Aidez nous...Aidez vous !
N'attendez pas

Remplissez et envoyez dès aujourd'hui le **bulletin d'adhésion ou de soutien**, c'est facile ! **Le don est un acte militant !**

L'**APIEEE** est une association reconnue. Elle défend l'intérêt général, elle défend et protège les milieux aquatiques, elle étudie et utilise des informations fiables et rigoureuses parce qu'elle s'appuie sur les lois existantes et entend les faire appliquer, les faire évoluer.



APIEEE

Association de Protection, d'Information et d'Etude de l'Eau et de son Environnement

L'EAU

Une ressource précieuse en danger

Un partage inéquitable :

En Deux-Sèvres : 345 000 habitants utilisent 30 millions de m³ d'eau potable par année entière.

L'irrigation en Deux-Sèvres utilise plus de 40 millions de m³ en seulement 3 mois d'été ! (selon l'année).

Une famille de 4 personnes est en moyenne facturée pour 120 m³ d'eau par an. L'irrigation du maïs demande 2800 m³ d'eau par hectare. Elle est plus subventionnée que la culture sèche. Plus de 20 000 ha sont irrigués en Deux-Sèvres. Un hectare de maïs = plus de 20 ans de consommation d'un ménage ! La redevance des ménages à l'Agence de l'eau est très largement supérieure à celle versée par l'agriculture.



Courance à sec [79] © Daniel Barré

Des conséquences dommageables :

Les excès de l'irrigation provoquent des abaissements de nappes et des assèchements de cours d'eau jamais connus avant 1990. Ces destructions ont plusieurs fois été sanctionnées par la justice suite aux actions de l'APIEEE.

Les rivières à sec ! Cela affecte directement :

Les hommes, éleveurs, pêcheurs, acteurs du tourisme, pisciculteurs, popuiculteurs...

Le milieu naturel en général, la faune et la flore de nos rivières en particulier

Et cela fragilise des ressources en eau potable !



Soutenez
Adhérez !

APIEEE

Association de Protection, d'Information et d'Etude de l'Eau et de son Environnement

Un constat alarmant

Une ressource polluée c'est :

la Fermeture de 40 captages d'eau potable en 20 ans en Deux-Sèvres. une augmentation du coût du traitement de l'eau, supportée par le seul consommateur ! Les dépassements réguliers des normes de qualité (nitrates, pesticides) pour l'approvisionnement d'une grande partie de la population. L'eutrophisation des cours d'eau, mortalité des poissons, nature appauvrie.



Nous avons créé l'APIEEE en 1990 car les élus comme les organismes officiels doivent être alertés et incités à défendre les intérêts de tous face aux pressions des lobbies. Sur un sujet aussi important le citoyen doit s'exprimer au plus près du terrain.



Les objectifs de l'APIEEE :

Protéger l'eau sous toutes ses formes

Défendre les milieux aquatiques

Représenter les usagers dans toutes les instances de l'eau.

Rendre cohérente la politique de l'eau dans l'intérêt général

Informé le grand public par la presse et notre journal INF'EAU

Eduquer et sensibiliser au respect de la ressource en eau, à l'environnement et à l'éco-citoyenneté.



L'APIEEE héberge un club Connaitre et Protéger la Nature depuis 15 ans :

il est constitué d'une bonne vingtaine d'enfants et de leurs parents. Il fonctionne sur l'année scolaire les mercredis après midi + des petits séjours. Nous intervenons dans un grand nombre d'école du Pays Mellois et du sud des Deux-Sèvres en général autour des thématiques liées à l'eau, à la découverte et à la protection de la nature, sur projet ou ponctuellement. Interventions pédagogiques de sensibilisation et d'éveil à la nature et l'environnement en accueil de loisirs...



Les actions de l'APIEEE :

Plus de 50 victoires juridiques, des centaines d'actions médiatiques (presse, radio, télé), de nombreux dossiers d'argumentation diffusés auprès des services de l'Etat.

Un travail collectif, en réseaux associatifs (pêcheurs, consommateurs...). Un gros travail d'éducation à l'environnement grâce notamment au Club Nature existant depuis 15 ans. Une opinion publique plus sensible.

Nous siégeons :

A l'Observatoire Départemental de l'Eau

Aux Commissions Départementales Qualité

Aux réunions d'élaboration des SAGE (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

Quelques exemples de dossiers suivis par l'APIEEE :

les réserves d'irrigations (bassines),
la réglementation des usages de l'eau,
la protection des ressources en eau potable,
la reconquête des zones humides,
les priorités en matière d'utilisation de l'argent public dans le domaine de l'eau,
la définition d'une politique agricole respectueuse de l'homme dans un environnement préservé,
les SAGES schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Boutonne et Sèvre Niortaise)
des actions devant les tribunaux,
le recueil d'information techniques (suivi des étiages)

Tout cela nécessite une participation constante de notre équipe et un soutien de la part des adhérents de l'APIEEE.

Retrouvez-nous sur internet !
www.apiee.org
[www.facebook.com/Eau Deux-Sèvres](https://www.facebook.com/Eau-Deux-Sèvres)



APIEEE

Association de Protection, d'Information et d'Etude de l'Eau et de son Environnement